

Procès-verbal de la 11e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord, tenue le jeudi 23 avril 2025 à 19h00.

Ordre du jour

1. **Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1. **Mot de bienvenue**
 - 1.2. **Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins**
2. **Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1. **Règles pour participer à l'AGA**
 - 2.2. **Nomination des personnes scrutatrices**
 - 2.3. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 2.4. **Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 avril 2024**
 - 2.5. **Adoption du procès-verbal de l'AGE du 10 juin 2024**
3. **Retour sur l'année 2024**
 - 3.1. **Rapport du conseil d'administration**
 - 3.2. **Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**
 - 3.3. **Rapport financier**
 - 3.4. **Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**
4. **Période de questions**
5. **Propositions soumises au vote**
 - 5.1. **Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (Vote en différé)**
 - 5.2. **Élection des membres du conseil d'administration**
 - 5.2.1.1. **Nomination des officiers pour la période d'élection**
 - 5.2.1.2. **Rapport du comité de mise en candidature**
 - 5.2.1.3. **Présentation des personnes candidates**
 - 5.2.1.4. **Élection par acclamation**
 - 5.3. **Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**
6. **Fin de la rencontre et remerciements**
7. **Publication des résultats et levée de l'assemblée**

1. Ouverture de l'assemblée générale

1.1 Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Tremblay, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres, se présente et déclare l'assemblée ouverte à 19h00. M. Tremblay présente les gens qui l'accompagnent :

Mme Mélissa Lavallée, directrice générale de la Caisse ;

M. Magella Bouchard, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté par Tania Tremblay, adjointe à la direction générale ;

Mme Sophie Emond, présidente du comité de Mise en candidature qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures.

Mme Sonia Demers, présidente du comité d'audit et déontologie ;

Mme Maryse Villemure, présidente du comité de gouvernance et éthique.

M Jean-Maurice Tremblay informe les membres que la formule d'assemblée générale en présentiel, implique qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autre feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 jours suivant l'AGA.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

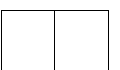
Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règle pour participer à l'AGA

L'assemblée étant tenue en mode présentiel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par M. Magella Bouchard.

Ces modalités portent notamment sur :



- La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration
- La période de questions qui aura lieu à la toute fin des présentations seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour

Précision sur les membres

M. Magella Bouchard précise que l'AGA est réservé exclusivement à ses membres.

On rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

Définition membre de plein droit :

- Une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui remplit les conditions relatives au lien commun prévu dans la Loi c'est-à-dire qu'il réside, est domicilié ou travaille au Québec;
- Une personne morale ou une société;
- Un membre réadmis, membre de plein droit;

2.2 Vote en direct – Nomination des scrutateurs

M. Jean-Maurice Tremblay précise que pour cette assemblée générale en présentiel, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux scrutateurs. Il recommande alors :

- Mme Annie Gagnon
- Mme Tania Tremblay

Il explique qu'elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin qu'il puisse leur communiquer par la suite.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la nomination des scrutateurs tel que proposé.

Les membres ont 60 secondes pour voter pour ou contre.

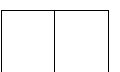
100% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : accepté

2.3 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par M. Magella Bouchard.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Mot de bienvenue**
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins**
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA**
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices**
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour**
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 avril 2024**
 - 2.5 Adoption du procès-verbal de l'AGE du 10 juin 2024**
- 3. Retour sur l'année 2024**
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration**
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**
 - 3.3 Rapport financier**
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**
- 4. Période de questions**
- 5. Propositions soumises au vote**
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(Vote en différé)**
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration**
 - 5.2.1.1 Nomination des officiers pour la période d'élection**
 - 5.2.1.2 Rapport du comité de mise en candidature**
 - 5.2.1.3 Présentation des personnes candidates**
 - 5.2.1.4 Élection par acclamation**
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**
- 6. Fin de la rencontre et remerciements**



7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

100% des membres ont voté en faveur de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2024

M. Tremblay mentionne que nous devons maintenant adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2024.

Il explique qu'il a été déposé sur le site internet au même moment que l'avis de convocation a été déposé. Étant donné que les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du PV avant l'aga, le président mentionne que nous n'en ferons pas la lecture.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 24-04-2024.

100% des membres ont voté en faveur de l'adoption du procès-verbal.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

M. Jean-Maurice Tremblay ainsi que Mme Mélissa Lavallée, directrice générale nous livrent le rapport du conseil d'administration.

Ils présentent à tour de rôle les personnes qui siègent au CA.

M. Tremblay ainsi que Mme Lavallée nous présentent les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixées.

Ils remercient les employés et administrateurs sans qui la caisse ne pourrait atteindre les objectifs établis ainsi que les membres pour leur confiance.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Voici le bilan de la surveillance relative à 3 règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Rapport présenté par Mélissa Lavallée, directrice générale.

3.3 Rapport financier

Avant la présentation des résultats de notre caisse, une courte vidéo sur le résultat financier du mouvement est présentée.

Une vidéo est démarrée sur la présentation du rapport financier pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024.

3.4 Présentation des engagements de la caisse dans son milieu

Utilisation fond d'aide au développement du milieu

Le compte rendu est présenté par Mme Maryse Villemure.

Mme Villemure explique que grâce au fond d'aide au développement du milieu ainsi qu'aux dons et commandites de la caisse, plusieurs organismes et institutions ont pu recevoir de l'aide.

En effet, 80 895 \$ ont été remis pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activité à partir du FADM.



- *Éducation* – **17 773 \$**
- *Santé et saines habitudes de vie* – **32 500 \$**
- *Culture* – **3 312 \$**
- *Développement économique, emploi et entrepreneuriat* – **21 309 \$**
- *Engagement social et humanitaire* – **6 000 \$**

Celle-ci annonce aux membres que cette année, la caisse a élaboré un nouveau plan d'engagement et de proximité auprès des membres de notre communauté. Elle s'est aussi dotée d'une politique d'investissement qui a été rendu public sur le site de la caisse.

À l'aide d'un sondage fait aux membres et de ce plan d'engagement, les administrateurs de la caisse ont pu établir 5 priorités d'investissement. Soit :

- Réussite éducative et formation
- Œuvre humanitaire et engagement citoyen
- Services de proximité et habitation
- Santé et saines habitudes de vie
- Sports, loisirs, arts, culture et tourisme

4. **Période de questions au conseil d'administrateur**

Aucune question n'a été posée.

5. **Propositions soumises au vote**

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

Précision par M Jean-Maurice Tremblay que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables. De plus il assure aux membres que toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Présentation du scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration par Mme Mélissa Lavallée.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		1 958
Virements réglementaires et autres ajustements		(158)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(260)	
• Autres éléments du résultat	37	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	65	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		1 800
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(305)
• Ristourne	(340)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	70	
• Affectation au FADM	(35)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(1 495)
Solde des excédents à répartir		0

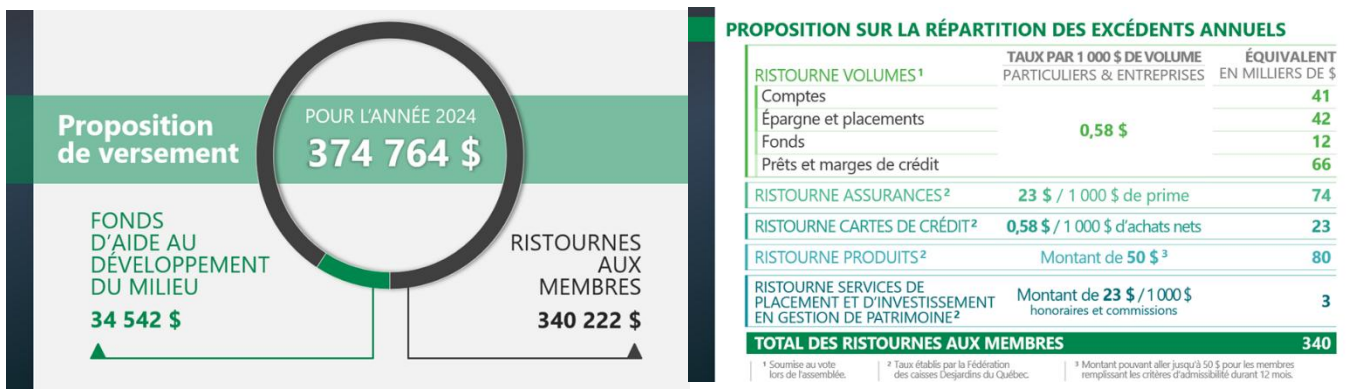
¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

Présentation du scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes par Mme Mélissa Lavallée.





Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 ainsi que le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers

M. Pierre Kaltenback agira à titre de président d'élection et Mme Sophie Emond agira à titre de secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de candidature

Rapport présenté par : Mme Sophie Emond

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante : affichage dans notre établissement, diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook), publicité dans le journal local et publicité à la radio.

Pour l'assemblée générale de cette année, 3 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
 - Droit et déontologie
 - Éducation
 - Développement durable
- Dans les tranches d'âge suivante : 18-34 ans et 35-49 ans


5.2.3 Présentation des personnes candidates

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.


Candidatures reçues

POSTES UNIVERSELS


Rendez-vous sur le site Web de la Caisse pour consulter le document de présentation des personnes candidates



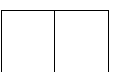
BOUCHARD, Magella



VILLEMURE, Maryse



DEMERS, Sonia



5.2.4 Élection par acclamation

Le nombre de candidatures reçues étant ÉGALES au nombre total de postes à combler pour les secteurs de Portneuf-sur-Mer ainsi que Colombier et mentionné dans l'appel de candidatures, M Jean-Maurice Tremblay déclare élu sans opposition :



5.3 Précision sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs

M. Jean-Maurice Tremblay mentionne que les membres auront 4 jours pour voter concernant les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ;
- L'élection des membres du conseil d'administration

PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE

Présentation des modalités entourant le vote par M. Magella Bouchard.

Dès minuit ce soir, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le lundi 24 avril 2023.

Faits saillants pour la période de votation :

- La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse
- Pour voter, il faut se rendre sur accès D, ou se rendre à la caisse pour voter par borne de votation.
- Un membre de plein droit, dûment qualifié, ne pourra voter qu'une seule fois

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Précisions sur l'annonce des résultats du vote par M. Jean-Maurice Tremblay.

Faits saillants entourant l'annonce des résultats :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet, sur notre Facebook et disponibles auprès de la Caisse.

Celui-ci explique qu'en cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

Explication des étapes à suivre en cas de vote négatif.

6. Suivi des résultats et levé de l'assemblée

La période de votation est ouverte dès minuit le soir même de la rencontre.



M. Jean-Maurice Tremblay, président du conseil d'administration, remercie le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Proposition sur la répartition des excédents

100 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

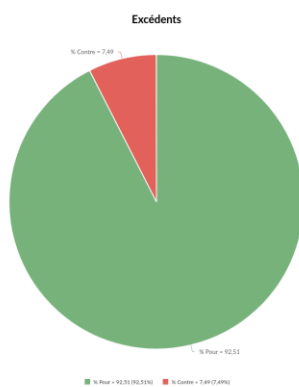
La proposition est : adoptée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levé le 29/04/2025 à 12h11.



Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle 2025

Statut de la période de votation : Terminée



Candidat(s) élu(s) par acclamation : Magella BOUCHARD (Universel) | Sonia DEMERS (Universel) | Maryse VILLEMURE (Universel)

Président, Jean-Maurice Tremblay

Secrétaire, Magella Bouchard



